

France **Rénov'** est le service public, gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat.



Accessible à tous,

France Rénov' :



→ Vous aide à **concevoir** votre projet de rénovation.

→ Vous permet de **mobiliser** les aides financières auxquelles vous avez droit.

→ Vous oriente vers les **professionnels** compétents.

Propriétaires et copropriétaires : un **parcours simple et unique** pour tous vos projets de rénovation énergétique

1 Je m'informe avec France Rénov'

 Je me connecte sur france-renov.gouv.fr ou je me rends dans l'**Espace Conseil France Rénov'** le plus proche de chez moi.

 Je suis orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de mes besoins, et notamment Mon Accompagnateur Rénov'.

2 Je suis accompagné par Mon Accompagnateur Rénov'

 Je conçois mon projet de travaux avec **Mon Accompagnateur Rénov'** : état des lieux, préconisations financières et techniques.

 **Mon Accompagnateur Rénov'** m'accompagne à chaque étape de mon projet.

3 Je réalise mes travaux et peux bénéficier d'une aide **MaPrimeRénov'**

 Je dépose ma demande d'aide **MaPrimeRénov'**, puis j'obtiens l'accord sur la base de mon projet de travaux.

 Je réalise mes travaux, puis je dépose mes factures et je perçois la prime directement sur mon compte en banque.